



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

# L'Allemagne : la mobilisation des différents leviers d'ajustement d'un régime en répartition

Douzième colloque du COR

*Systemes de retraite, évolutions démographiques  
et croissance économique*

Volker Schmitt



Bundesministerium  
für Arbeit und Soziales



## Le système de retraite allemand

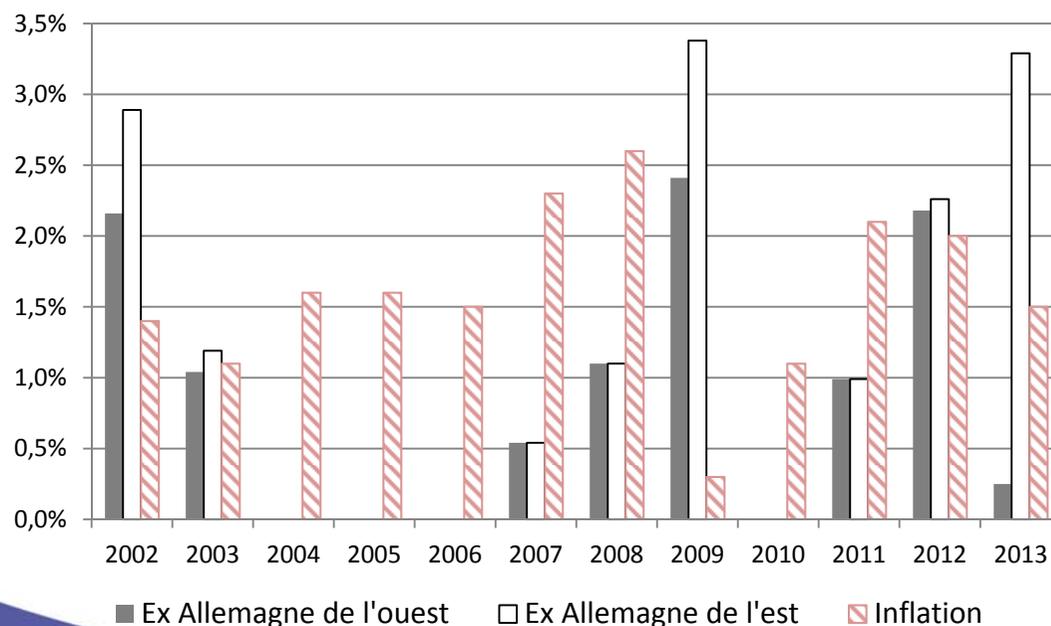
- Le système de retraite public allemand est composé de plusieurs régimes de base selon les CSP
  - Environ 60 % de la population en âge de travailler est affiliée au régime de base *DRV* (dont 40 % est affiliée à des régimes d'entreprise)
- Le régime de base *DRV* est aujourd'hui un régime en points
  - Le montant de la pension dépend de l'accumulation des points de l'assuré, puis de l'évolution de la valeur du point (1 année au salaire moyen = 1 point)
- Un système de retraite en déséquilibre financier
  - Projections réalisées en 1987 (avant la réunification) : un taux de cotisation d'équilibre passant de 18 % en 1990 à 40 % en 2030

## De nombreuses réformes depuis les années 90

- Évolution du mode d'indexation des pensions
  - Développement des décotes et surcotes pour les départs anticipés ou retardés à la retraite
  - Introduction de la cotisation *Riester*
  - Augmentation de l'âge de la retraite
  - Maxime du principe de l'équivalence
- Suppression de tous les éléments redistributifs
    - Exceptions :
      - Validations supplémentaires pour des périodes d'éducation d'enfants
      - Âge de la retraite de 63 ans pour les assurés de longues durées
  - Hausse des subventions publiques (*Bundeszuschuss* notamment)
    - **Augmentation des participations de l'État d'un quart des ressources, au début des années 1990, à un tiers aujourd'hui**

## L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Depuis son adoption en 2004, la formule de revalorisation du point n'a été pleinement appliquée qu'en 2005 et 2007
- Depuis 2008, il est impossible que la valeur du point baisse en valeur nominale, même en cas de baisse des salaires nominaux
- Dans ce cas, que rattraper de l'évolution négative dans les années suivantes ?
  - Depuis 2012 en ex-Allemagne de l'est et depuis 2014 en ex-Allemagne de l'ouest, toute évolution négative est rattrapée



**Baisse des pensions en valeur réelle sur neuf des douze dernières années (ex-Allemagne de l'ouest)**

## L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Mécanisme d'indexation

$$vp_t = vp_{t-1} \times \text{facteur salarial} \times \text{facteur Riester} \times \text{facteur du taux de cotisation} \times \text{facteur de la soutenabilité}$$

(jusqu'à 2013)

- $\Delta vp$  ↗

- hausse de salaire
- baisse du taux de cotisation
- baisse du facteur de la soutenabilité

ratio du nombre de retraités et du nombre de contributeurs

- $\Delta vp$  ↘

- facteur *Riester* (était constant pendant les années 2003, 2007 et 2008)
- baisse des salaires en termes réels (et même en termes nominaux en 2009)
- hausse du taux de cotisation
- hausse du facteur de la soutenabilité

## L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Mécanisme d'indexation

$$vp_t = vp_{t-1} \times \text{facteur salarial} \times \text{facteur Riester} \times \text{facteur du taux de cotisation} \times \text{facteur de la soutenabilité}$$

(jusqu'à 2013)

- $\Delta vp$  ↗

- hausse de salaire
- baisse du taux de cotisation
- baisse du facteur de la soutenabilité

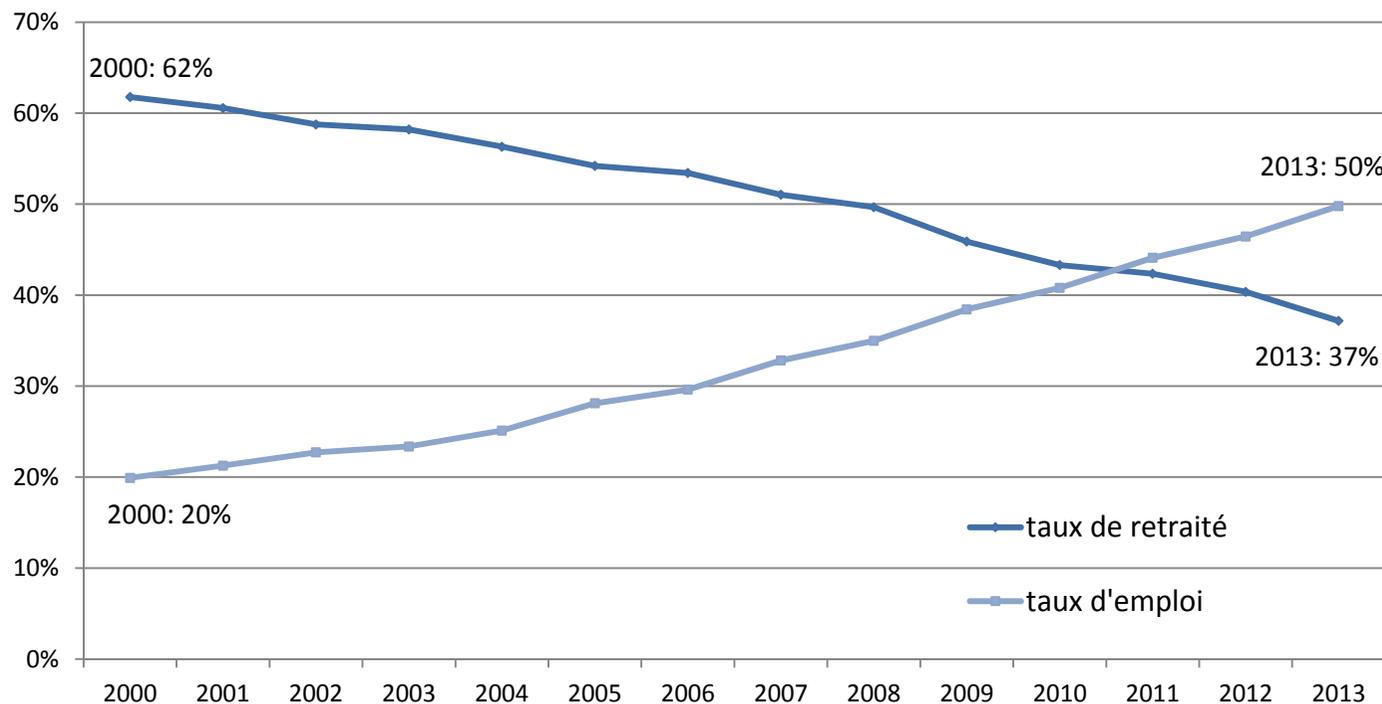
ratio du nombre de  
retraités et du nombre  
de contributeurs

- $\Delta vp$  ↘

- facteur *Riester* (était constant pendant les années 2003, 2007 et 2008)
- baisse des salaires en termes réels (et même en termes nominaux en 2009)
- hausse du taux de cotisation
- **hausse du facteur de la soutenabilité**

## L'augmentation de l'âge moyen de la liquidation

Taux d'emploi et taux de retraités de la population âgée de 60 à 64 ans



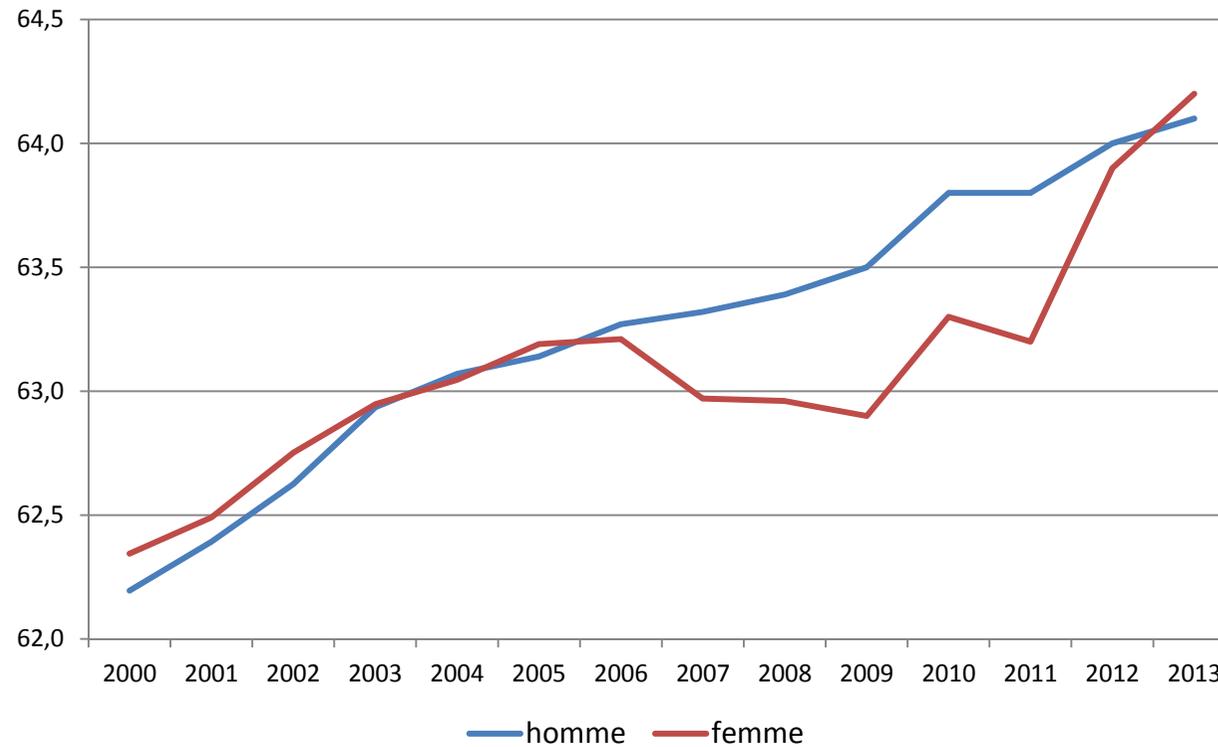
Source : Destatis



mais le taux d'emploi de la population âgée de 60 à 64 ans en Suède est de 65 %

# L'augmentation de l'âge moyen de la liquidation

Âge moyen de liquidation des droits au régime *DRV*



Source : *DRV-Bund*

## Un système de retraite stabilisé après les réformes

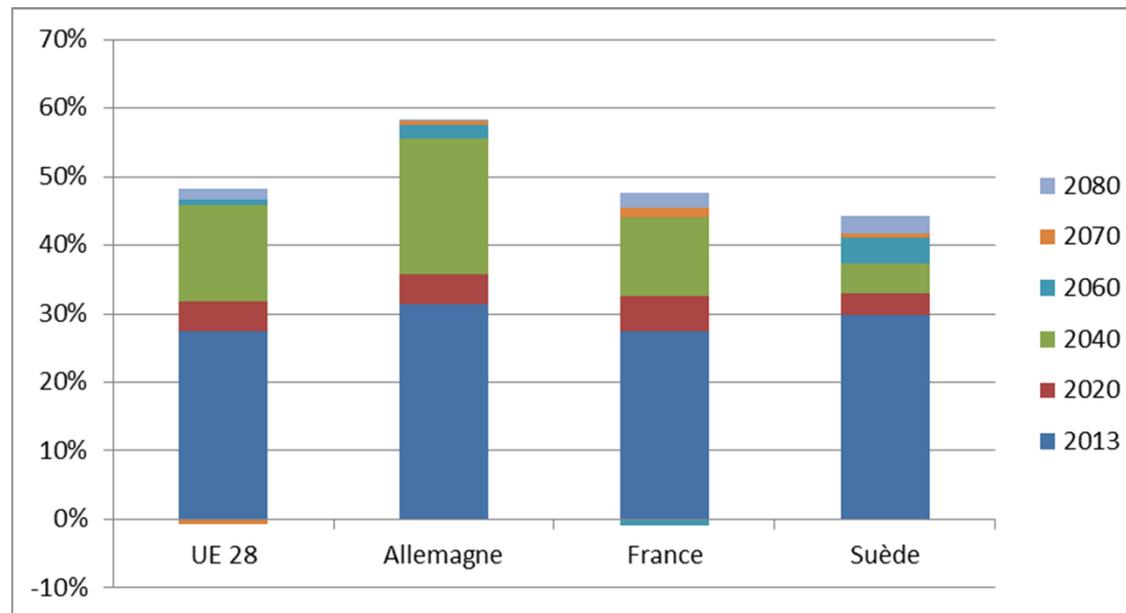
	Taux de cotisation	Taux de remplacement	TR yc Riester
2008	19,9	50,5	50,5
<b>2014</b>	<b>18,9</b>	<b>48,5</b>	<b>50,3</b>
2020	19,5	48,0	50,8
2026	20,9	46,0	50,7
<b>2030</b>	<b>22,0</b> <i>Taux de cotisation maximal</i>	<b>43,0</b> <i>Taux de remplacement minimal</i>	-

Source : Rentenversicherungsbericht 2014, p. 38 et p. 39

## Les questions en suspens (1)

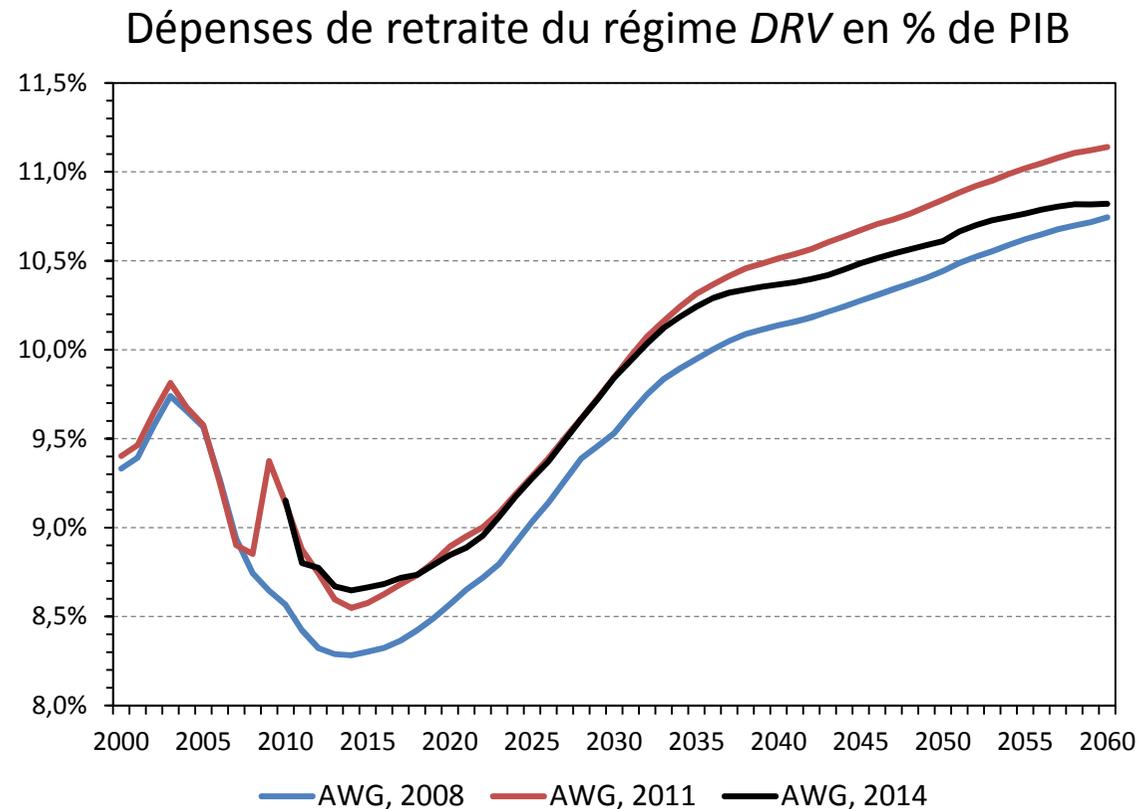
- Quelles marges de manœuvre au-delà de l'horizon de 2030 ?
  - Alors que les effets du vieillissement continueront de se faire sentir
  - Aujourd'hui, plus de 30 % du financement passe par le budget de l'État

Ratio de dépendance (+ de 65 ans / 15-64 ans)



## Les questions en suspens (2)

- Quelle soutenabilité à long terme ?



Source : calcul pour le groupe vieillissement et soutenabilité (AWG) du Comité de politique économique (CPE)

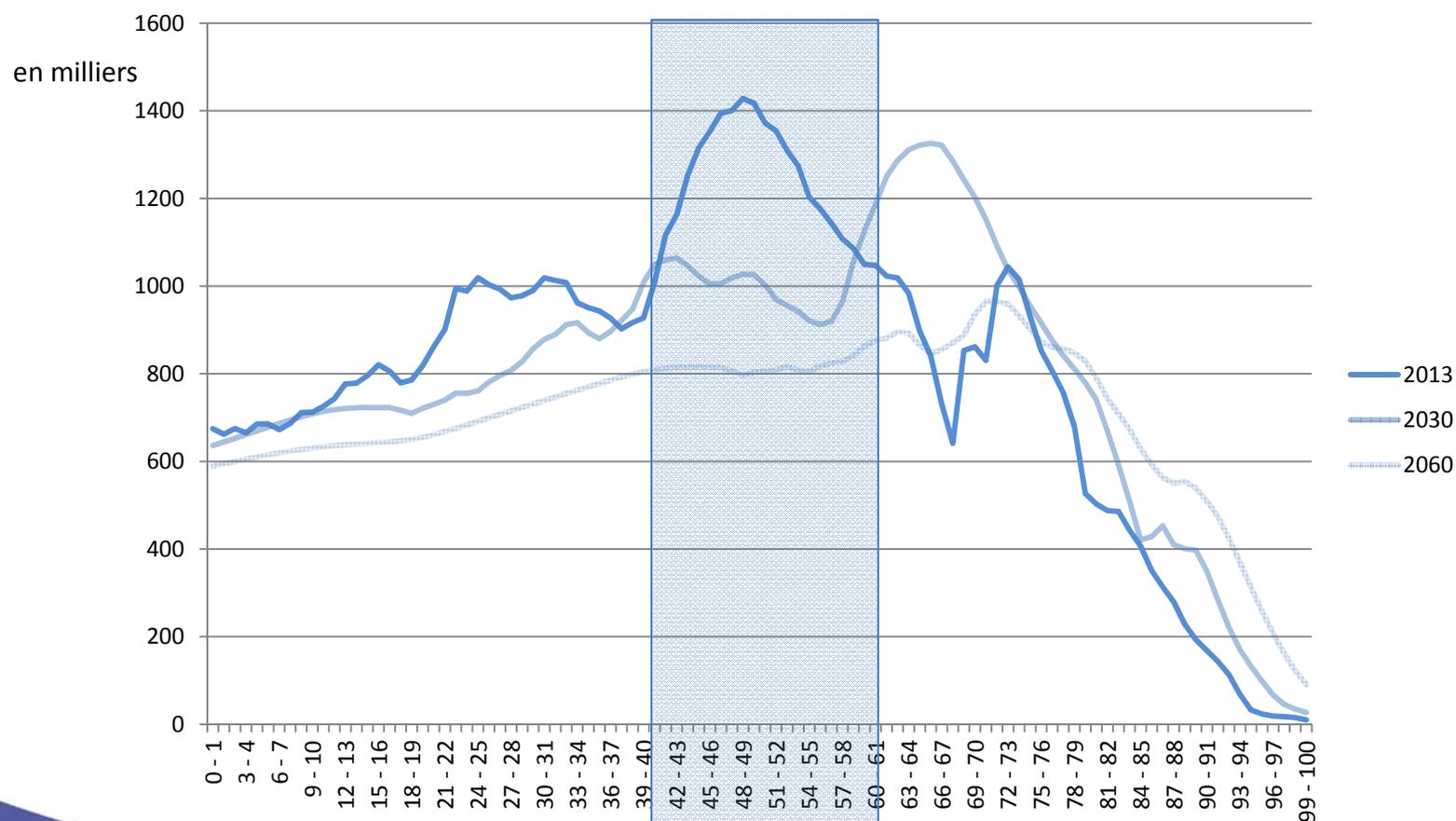


## Les questions en suspens (3)

- Depuis 2007, aucune mesure en défaveur des assurés n'a été prise
  - Les mesures sur les âges et pour les mères de famille prises en 2014 sont plutôt en faveur des actifs proches de la retraite
  - Mais *quid* pour les jeunes générations ?
- Le niveau des pensions
  - Types d'emploi et de carrière plus flexibles (surtout les travailleurs indépendants)
  - Salaires modestes n'ouvrant pas de droits à pension
  - Forte dépendance à l'évolution du marché du travail

## Les questions en suspens (4)

- Renouvellement de la main-d'œuvre
  - Un manque de main-d'œuvre qualifiée dès 2020 ?





CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

# Présentation en ligne sur **[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)**

Douzième colloque du COR

*Systemes de retraite, évolutions démographiques  
et croissance économique*